



Montreuil, le 15 Mars 2018

**Les organisations syndicales CGT, CFTC, CFE CGC, FA-FP, FO, FSU et SUD appellent à une journée nationale de grève et de manifestation le 22 mars, dans toute la fonction publique.**

Les attaques frontales du gouvernement dans tous les domaines ont conduit d'autres professions à rejoindre le mouvement, les entreprises du secteur public comme l'énergie, les cheminots mais aussi les entreprises de la chimie, de la métallurgie etc ...

Les attaques du gouvernement contre les fonctionnaires s'intensifient. L'objectif affiché est d'économiser 60 milliards d'euros. Les mesures du PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) qui visaient à ajouter des échelons aux grilles indiciaires en 2018 sont repoussées. Le gel du point d'indice est de nouveau annoncé !

A Orange, près de la moitié des personnels sont fonctionnaires. La CGT se bat actuellement dans les NAO pour une amélioration des salaires pour tous les salariés, cependant la structure du salaire (grilles indiciaires) et le calcul des droits à la retraite sont différents entre les salariés de droit privé et les fonctionnaires. Cette situation nous oblige à porter des revendications salariales et de déroulement de carrières différentes pour les uns et pour les autres.



### C'est pourquoi la CGT revendique :

#### Au niveau fonction publique :

- le dégel de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes subies depuis des années
- la défense et la pérennisation du système de retraite et des statuts
- la revalorisation immédiate des grilles indiciaires

#### A Orange :

- Le passage systématique d'un grade à l'autre au bout d'un maximum de 15 ans d'ancienneté sans obligation de changement de poste.
- la renégociation de l'accord « reconnaissance des compétences et qualifications », pour qu'il soit une réelle avancée pour tous les personnels et pour que des mesures spécifiques soient prévues pour les fonctionnaires
- l'application immédiate des mesures PPCR

**Accord « reconnaissance des compétences et qualifications » : les fonctionnaires encore plus perdants !**

La CGT n'a pas signé l'accord « reconnaissance des compétences et qualifications ». Les mesures qui y figurent sont insuffisantes pour tous les salariés et en régression par rapport à l'existant. De plus, les mesures prévues ne sont pas adaptées aux fonctionnaires. Le changement de niveau (base-opérationnel-avancé-référent) entraîne une augmentation salariale de 2% qui se retrouve sur le complément salarial orange, or ce complément n'est pas pris en compte dans le calcul de leur retraite.

**Le seul moyen de reconnaître réellement les compétences et qualifications des fonctionnaires est le passage d'un grade à l'autre.**

**Fonctionnaires d'Orange : Défendez vos propres intérêts !  
Soyez massivement en grève et dans la rue le 22 mars !**